fait, M. Leygues a dit qu'il entendrait longtemps retentir à ses oreilles le bruit des acclamations qui, durant ces deux jours de fête, ont salué le chef de l'Etat. Il se réjouit du succès du concours et en félicite les organisateurs, ainsi que les membres du jury.

Voici les principaux résultats du concours d'honneur :

Première division. — Premier prix (objet d'art offert par le président de la République) : l'Harmonie romanaise.

Deuxième division. — Premier prix : l'Union bressanne.

Troisième division. — Premier prix : la Société musicale de Condrieux et l'Union musicale de Mézieu.

Le maréchal prince Komatsu, du Japon, est arrivé ce matin à Paris, où il séjournera deux semaines environ avant d'aller au couronnement du roi d'Angleterre.

La suite du prince se compose ainsi :

Le baron Sannomiya, grand maître de l'empereur; le marquis Nakayama, conseiller de la cour de l'empereur; M. S. Nagasaki, grand chambellan; M. R. Niwa, chambellan; M. Y. Inouye, capitaine de vaisseau; M. G. Shiba, lieutenant-colonel d'artillerie; le vicomte Inaba, maître des cérémonies de l'empereur; le docteur Ochi, professeur de médecine de l'Université impériale; M. K. Isogimi, commandant d'infanterie.

D'autre part, le comte Matsugata, ancien président du conseil des ministres et ancien ministre des finances du Japon, est arrivé à Paris avec une suite qui se compose principalement ainsi : M. Megata, directeur des contributions directes et indirectes; M. Koba, M. Fukai, sous-chef des études économiques à la Banque du Japon, etc.

Le séjour du comte Matsugata à Paris sera de dix jours environ.

Un décret décide que le président du comité national des congrès d'assistance publique et de bienfaisance privée est compris au nombre des membres de droit du conseil supérieur de l'assistance publique.

M. Laplaiche, inspecteur principal de l'exploitation commerciale des chemins de fer, est nommé contrôleur général de l'exploitation commerciale des chemins de fer.

M. Rochas, ingénieur ordinaire des postes et des télégraphes, au service des câbles sous-marins et de l'usine de la Seyne, est nommé, avec son grade actuel, au service du contrôle des installations électriques industrielles et des études scientifiques et techniques à Limoges.

M. Millerand, ministre du commerce, vient d'adresser aux préfets une circulaire pour leur donner des instructions au sujet de l'application de la loi du 7 avril 1902, sur les brevets d'invention.

Cette loi ne constitue pas une refonte générale de notre législation, mais elle réalise des améliorations qui s'imposaient avec le plus d'urgence.

La loi nouvelle a modifié les articles 11, 24 et 32 de la loi de 1844; elle impose à l'administration l'obligation de publier intégralement, par fascicules séparés et immédiatement après leur délivrance, les descriptions et les dessins annexés aux demandes de brevets d'invention et de certificats d'addition.

Comme correctif à l'application de cette règle générale, elle laisse au breveté la faculté de demander que son brevet ne soit délivré et, par conséquent, publié qu'un an après le jour du dépôt de sa demande.

Elle lui donne aussi le moyen d'obtenir un délai de faveur pour le payement de la taxe annuelle, lui permettant ainsi d'éviter la déchéance.

D'autre part, le ministre du commerce a pris un arrêté pour régler le fonctionnement de l'Office national des brevets d'invention et le mettre en harmonie avec la loi nouvelle.

Cet office, déjà institué au Conservatoire national des arts et métiers et destiné à centraliser les services relatifs aux brevets d'invention, aux dessins et modèles industriels et aux marques de fabrique ou de commerce, s'appellera désormais Office national de la propriété industrielle.

M. Ferdinand Brunetière, invité au banquet de l'Association catholique de la jeunesse française, qui a eu lieu dimanche soir, s'est excusé par une lettre envoyée à M. Bazire, et dont voici les passages essentiels :

Dans l'état de fatigue où je suis depuis quelque temps, je ne vois obligé de décliner l'invitation, à mon grand regret, et en vous priant de vous charger de m'excuser auprès de vos amis.

Regrets d'autant plus vifs qu'à cette occasion, sans faire ce qu'on appelle un discours dans les règles, j'aurais cependant demandé la parole pour mettre les « associations catholiques » en garde contre le « parlementarisme », tel qu'on le conçoit désormais à la Ligue de la Patrie française, pour protester contre l'illusion de ceux qui semblent croire qu'ils triompheront avec un vague libéralisme, de l'action combinée du jacobinisme et de la franc-maçonnerie, pour faire observer qu'entre franc-maçons d'une part et catholiques de l'autre, à l'heure actuelle en France comme ailleurs, un tiers parti ne pouvait représenter qu'une coalition d'intérêts matériels ou, moins encore que cela, je veux dire des divisions de personnes; pour ajouter que ceux-là sont aveugles qui ne voient pas que le programme de nos adversaires était de « déchristianiser » la France; nous fuyons le combat, et nous livrons la patrie si nous feignons de croire que la lutte est ailleurs, et, pour conclure enfin, que l'idée religieuse est la condition ou plutôt le fondement de tout ce que l'on enveloppe sous le nom des « Droits de l'homme ». C'est vous qui avez raison dans la voie où vous êtes engagés.

— Hier a été ouvert, dans la salle des fêtes de la chambre de commerce de Marseille, le congrès des associations des anciens élèves des lycées et collèges de France, sous la présidence de M. Estrine, membre de la chambre de commerce, président de l'Association marseillaise.

Cent vingt délégués des différentes villes de France et d'Algérie étaient présents. De nombreux vœux ont été émis parmi lesquels le vœu que toutes les associations se groupent pour constituer une fédération nationale; que les associations trouvent à côté du dévouement de chacun de ses membres le concours des lycées et collèges pour leur permettre de développer l'esprit de l'enseignement universitaire et de créer des centres de réunions fréquentes pour les anciens élèves et le corps enseignant, amenant ainsi un rapprochement si désirable entre les professeurs et les pères de famille.

Le congrès a émis également un vœu tendant à obtenir des secours et à créer des bourses en faveur des enfants dont les parents ont été victimes de la catastrophe de la Martinique.

AU JOUR LE JOUR

Les conférences sur Auguste Sabatier

Hier, le nombreux et fidèle auditoire qui a suivi les conférences sur Auguste Sabatier, a entendu trois remarquables allocutions, l'une du pasteur E. Roberty, l'autre du professeur de dogme réformé, successeur d'Auguste Sabatier M. Jean Monnier; la troisième, d'un des disciples préférés du doyen défunt : M. Henri Monnier. L'un parlait du point de vue du pasteur d'âmes, l'autre du théologien; le troisième, du point de vue de la jeunesse, c'est-à-dire de l'avenir.

Ces trois orateurs se sont accordés à montrer en Auguste Sabatier le grand ouvrier de la conciliation nécessaire entre la foi et la science, sans aucun sacrifice, ni de l'une, ni de l'autre. Tous ont prouvé qu'il avait eu pour objet de sauver, non d'entamer les convictions religieuses de son temps; qu'il avait été, non pas, disputeur d'écoles, mais proche de la vie, pénétré du tragique conflit entre la critique et la lettre, l'autorité et la liberté, qui, un jour ou l'autre, éclate dans toute âme moderne. Tous, enfin, témoignant de la profondeur chrétienne de son œuvre de savant et de la profondeur scientifique de son œuvre de chrétien, ont affirmé la vertu présente et future de son enseignement.

M. Roberty a, en outre, avec la chaleur éloquente et discrète de son talent, dit la filiation historique d'Auguste Sabatier; caractérisé sa foi quasi mystique et sa science admirable, l'une indépendante de l'autre, l'une supportant l'autre au lieu de la détruire. Le professeur Jean Monnier a montré d'une façon savante et lucide comment Auguste Sabatier, par sa théorie de la connaissance religieuse, assure, à la piété un domaine propre, hors des objections critiques et des compromissions avec les traditions périmées. Il a dit comment Auguste Sabatier résolvait le problème de l'autorité en mettant l'accent sur le témoignage intérieur de l'« Esprit » qui permet au croyant de reconnaître la vérité. Enfin, M. Henri Monnier, exposant de quelle façon Auguste Sabatier faisait l'instruction religieuse des enfants, a donné l'exposé le plus net et le plus ferme qui se soit encore entendu de cette pensée si noblement, si authentiquement chrétienne en même temps que scientifique et moderne. Tous ceux qu'Auguste Sabatier a sauvés des tortures d'une insoluble contradiction s'associeront à ces témoignages de reconnaissance.

Académie des sciences

M. Duclaux, complètement remis de l'indisposition qui pendant plusieurs semaines l'a tenu éloigné de l'Institut, assiste à la séance.

Election d'un correspondant. — L'Académie procède à l'élection d'un correspondant dans la section d'économie rurale, en remplacement de M. Marès.

La commission des candidats portait : *en première ligne*, M. Laurent, de Gembloux (Belgique); *en deuxième ligne* (*ex æquo* et par ordre alphabétique) : MM. Godlewski, de Cracovie, et Salmon, de Washington.

Le nombre des votants s'élevait à 49.

Au premier tour de scrutin, M. Laurent a été nommé à la presque unanimité des suffrages.

Professeur de botanique à l'école d'agriculture de Gembloux, établissement qui répond en Belgique à la fois à notre école forestière, à notre école d'agriculture de Grignon et à notre Institut agronomique, M. Laurent s'est fait un nom distingué dans la science par ses travaux de biologie végétale, ses recherches longues et patientes sur le rôle des engrais, la composition du sol, le problème de la fixation de l'azote par le sol qu'il a étudié en collaboration avec M. Schlœsing fils, ainsi que par ses études qui ont porté sur la plupart des grandes questions d'économie rurale ou de la science forestière.

On lui doit également de savants et curieux travaux de botanique pure, ayant trait à la flore coloniale, dont les éléments ont été recueillis par lui au cours de ses explorations aux Congo français et belge.

Phénomènes sismiques. — M. Michel Lévy annonce qu'il a été possible d'établir une comparaison entre un échantillon des cendres provenant de l'éruption du volcan de la Montagne Pelée en 1851 et un autre échantillon provenant de la dernière éruption.

L'analyse a révélé que leur composition est identique (andésine avec traces d'amphybole, etc).

Le R. P. Colin, le savant directeur de l'observatoire de Tananarive, envoie de Madagascar une note sur les intéressantes observations magnétiques qu'il a faites dans le centre de Madagascar dont la plupart des roches exercent une influence considérable sur l'aiguille aimantée. Ce travail jette de la clarté dans le chaos d'irrégularités magnétiques qui ont si souvent gêné les topographes et les marins.

M. de Lapparent communique une notice de M. Lagrange, d'Uccle (Belgique) de laquelle il résulte que l'activité sismique a dépassé la moyenne en mai dernier.

Une mission scientifique à la Martinique. — L'Académie a ratifié la composition de la mission scientifique que le gouvernement envoie à la Martinique et sanctionné le choix de la commission nommée à cet effet.

Cette mission se composera donc des membres suivants : MM. Lacroix, professeur au Muséum de Paris, Rollet de l'Isle, ingénieur hydrographe attaché au dépôt des cartes du ministère de la marine, et Giraud, docteur ès sciences, attaché au laboratoire de paléontologie du Muséum. Son objectif sera l'étude de toutes les phases du phénomène au point de vue géologique comme au point de vue de l'hydrographie des côtes de l'île.

Les instruments nécessaires seront prêtés par l'observatoire de Meudon, où d'ores et déjà quelques membres de la mission s'exercent aux travaux d'analyse spectrale.

A la mémoire de Georges Pouchet. — M. Edmond Perrier présente en hommage à l'Académie un recueil publié sous les auspices de la Société de biologie, qui renferme une série de notices dues à la plume de notre regretté ami et collaborateur, le professeur Georges Pouchet, du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

Ces études ont trait, l'une aux changements de la coloration de la peau sous l'influence du système nerveux, d'autres à la formation du sang, etc., etc.

Les vaccins mixtes. — On sait que l'on prépare les sérums qui servent de vaccins préventifs, tantôt avec les produits de sécrétion des microbes, tantôt avec les corps des microbes eux-mêmes.

Les sérums de cette première catégorie procurent une immunisation rapide mais passagère, les seconds, aux effets plus prolongés, donnent lieu souvent à des malaises.

Le professeur Roux annonce que M. Beredska, du laboratoire Pasteur, a eu l'idée de combiner ces deux sérums.

Les expériences qu'il a faites et qui ont porté sur les vaccins du choléra et de la peste lui ont prouvé que les mélanges de sérum proprement dit et de bacilles morts agissent d'une façon rapide, durable, et que leur administration est exempte d'accidents.

Comité secret. — L'Académie est ensuite entrée en comité secret pour entendre la lecture des titres des candidats au fauteuil de M. Cornu, dans la section de physique.

Nous croyons savoir qu'elle a porté en première ligne M. Curie, en deuxième ligne : MM. Amagat, Bouty, Gernez et Pellat, tous professeurs à Paris.

FAITS DIVERS

LA TEMPÉRATURE

Bureau central météorologique

Mardi 3 juin. — Une dépression persiste au sud-ouest de l'Irlande; le baromètre baisse à Valentia par vent fort de l'est.

Une aire de forte pression couvre le nord de l'Europe (Riga, 773 mm.); une autre s'étend de l'Algérie à Funchal.

Le vent est faible d'entre nord et est sur nos côtes de la Manche et de la Provence; il est modéré du sud en Bretagne.

On signale quelques pluies sur les Iles-Britanniques; elles ont été rares en France, où l'on a recueilli 7 mm. d'eau au Havre, 6 à Bordeaux.

La température a monté sur nos régions; elle était ce matin de + 5° à Bodoe, 18° à Paris, 24° à Wiesbaden, Livourne.

On notait : + 12° au puy de Dôme et au mont Aigoual, — 1° au pic du Midi.

En France, le temps va rester chaud; des orages sont probables, dans l'ouest principalement.

A Paris, hier, nuageux.

La température moyenne, 16°6, a été supérieure de 0°9 à la normale (15°7).

Depuis hier midi, température maxima, + 22°6; minima, 13°9.

A la tour Eiffel : maximum, 18°9; minimum, 14°.

Baromètre à sept heures du matin, 763 mm. 1; stationnaire jusqu'à midi.

Parc Saint-Maur. — Température du 2 juin 1902

1 heure matin,	+ 11°8	1 heure soir,	+ 20°8
4 —	+ 11°1	4 —	+ 21°7
7 —	+ 12°6	7 —	+ 19°0
10 —	+ 18°1	10 —	+ 16°9

Situation particulière aux ports

La mer est belle généralement.

L'EXPLOITATION DES MINES EN FRANCE. — Le *Journal officiel* publie un rapport documentaire du ministère des travaux publics relatif à la situation de l'exploitation des mines en France, permettant de porter un jugement sur l'état de la mise en valeur du fonds minier français.

Après avoir rappelé la législation spéciale aux concessions de mines, le rapport donne un tableau de la situation générale à la fin de l'année 1901. Le nombre des concessions existant en France s'élevait alors à 1,463, parmi lesquelles 643 concessions de mines de combustible. Sur 178,894 ouvriers occupés en 1900 dans les mines de toute nature, fond et jour compris, 169,079, soit 86 0/0, étaient employés dans les exploitations de combustible. Après les houilles viennent comme importance d'extraction les minerais de fer. L'extraction du sel reste stationnaire à 300,000 tonnes pour les usages domestiques; elle augmente un peu pour la fabrication de la soude; la production totale oscille entre 550,000 et 600,000 tonnes.

Les recherches de mines de houille ont été assez nombreuses, mais n'ont pas donné jusqu'ici de résultats importants. Une vingtaine de sondages, dont certains allant jusqu'à 1,000 mètres, ont été faits dans le sud du bassin houiller du Pas-de-Calais, d'autres dans le Gard, vers l'est du bassin houiller d'Alais.

Le nombre des accidents dans les mines de houille s'est légèrement accru dans les dernières années : il atteint, comme nombre de tués en 1900, le chiffre de 1,42 pour mille. Les accidents ont eu pour causes la rupture de câble, le dégagement d'acide carbonique, les explosions de dynamitières et les coups de grisou.

Dans la suite du rapport sont indiquées les mesures administratives prises pour les institutions de concessions ainsi que pour les déchéances et retraits des mines inexploitées. 808 concessions étaient inexploitées sur les 1,440 existant en France, et, parmi ces inexploitées, il y avait 301 mines de combustible. Après mise en demeure, 55 exploitations ont repris leurs travaux et la déchéance a été prononcée dans 48 cas; pour le reste, la procédure est toujours en cours par suite des garanties particulières que le législateur a données aux concessionnaires.

LA COLLECTION ROTHSCHILD. — Le catalogue de la collection Adolphe de Rothschild, texte et planches formant un album d'un prix considérable, vient de sortir des presses.

Sur la demande de Mme la baronne Adolphe de Rothschild, des exemplaires en ont été offerts aux bibliothèques du Louvre, de l'Institut, de l'Union centrale des arts décoratifs, du musée Carnavalet, de l'Ecole des beaux-arts et de l'Ecole des chartes.

On en a envoyé également au British Museum, au Kensington Museum, aux universités d'Oxford et de Philadelphie, à la Bibliothèque vaticane, à la bibliothèque de la Brera de Milan, à la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, aux bibliothèques de Bruxelles, Berlin, Vienne, Munich et à l'Académie des sciences de Cracovie.

UNE FAUSSE NOUVELLE. — Des journaux ont rapporté qu'au cours d'une visite qu'il a faite hier à l'hôpital Beaujon, pour y prendre des nouvelles du sous-brigadier Gaussin, blessé au ventre dans les circonstances que nous avons racontées, M. Lépine, préfet de police, avait essuyé des coups de revolver à la porte de l'hôpital. A la préfecture de police, on dément cette information de la manière la plus catégorique.

UN VOL DE CENT MILLE FRANCS. — M. Max, marchand de diamants, 22, rue Le Peletier, allait, hier après midi, dans une banque de la rue Richelieu pour y verser le montant d'un effet. Il sortit son portefeuille de sa poche.

— Nous ne pouvons pas toucher en ce moment, lui dit l'employé de la banque; le garçon porteur de votre effet est en course. Veuillez repasser.

M. Max remit son portefeuille dans la poche intérieure de sa redingote et sortit. Sous la porte cochère, trois gentlemen causaient avec une dame fort élégante. M. Max dut la bousculer légèrement pour passer, en leur faisant observer qu'ils obstruaient la porte.

Quelques instants plus tard, dans son coupé qui le conduisait place de la République, M. Max s'aperçut soudain que son portefeuille avait disparu. Ce portefeuille contenait 97 billets de 1,000 francs, un collier de perles et deux paires de brillants, d'une valeur de 10,000 francs, différentes traites et un carnet de chèques.

Plainte a été portée auprès de M. Labat, commissaire de police, qui a immédiatement ouvert une enquête.

MORT D'UN VOLEUR DE RÉVERBÈRES. — Un voleur de réverbères a été tué cette nuit à Montreuil-sous-Bois, dans les circonstances suivantes :

Trois agents qui se trouvaient de service vers onze heures du soir, place de Villiers, voyaient arriver quatre individus munis de sacs, qui s'approchèrent d'un bec de gaz. L'un d'eux montait, éteignait la lumière, dévissait la toiture et la passait à ses camarades qui la plaçaient dans leurs sacs.

Ils en avaient pris cinq déjà, lorsque les agents se précipitèrent sur eux pour les arrêter. Les voleurs parvinrent à se dégager, puis, prenant leurs revolvers, ils tirèrent sur les agents.

Une bagarre s'engagea. Un des malfaiteurs tomba en criant : « Je suis touché! » Une balle de revolver calibre douze lui avait perforé le foie et le poumon. Il ne tarda pas à expirer. Il s'appelait Arthur Cambier, âgé de 40 ans, demeurant à Pantin. Il avait subi déjà 20 condamnations.

Ses complices ont été arrêtés.

UNE BAGARRE A SAINT-DENIS. — Dans la soirée d'hier une bagarre s'est produite, place de la Mairie à Saint-Denis nord, entre commerçants et employés. Ceux-ci manifestaient contre ceux-là pour les obliger à fermer leurs magasins le soir, à sept heures. Des coups ont été échangés. La police a dû intervenir et, pour rétablir l'ordre, elle a opéré quelques arrestations.

L'EXPLOSION DE DEUX BALLONS. — Le propriétaire du *Vercingétorix*, l'un des ballons qui ont fait explosion dimanche à Rueil, nous écrit que le blessé, qui heureusement va beaucoup mieux, est M. Juchmès, l'un des aéronautes lauréats de l'Exposition de 1900, et non pas M. Schamreck, comme on l'a dit.

Mlle BLANCHE MONNIER. — L'*Avenir de la Vienne* publie la note suivante :

Mlle Blanche Monnier, la « séquestrée » de Poitiers, est toujours, depuis un an, à l'Hôtel-Dieu de cette ville.

On annonce que, prochainement, une quinzaine au plus, elle sera internée dans une maison de santé de Blois.

Au point de vue physique, Mlle Monnier a fait des progrès sensibles; au moral, au contraire, il n'y a aucune amélioration notable.

L'ALPE HOMICIDE. — On nous télégraphie qu'un des nombreux étudiants allemands qui suivent les cours de l'université de Grenoble, le jeune Henri Wasum, âgé de vingt ans, étant en excursion dans le massif de la Grande-Chartreuse, s'est tué vendredi en faisant l'ascension du Grand-Som. Son cadavre a été retrouvé hier.

INFORMATIONS DIVERSES

— A l'occasion du 25e anniversaire de la mort du prince impérial, une au Zouloualand, un service funèbre a été célébré aujourd'hui à midi, à l'église Saint-Augustin, en présence d'une nombreuse assistance.

Le baron Lagoux, le prince Murat, MM. Quentin-Bauchart, Cuneo d'Ornano étaient présents; ainsi qu'un grand nombre de membres du « Petit Chapeau » et des comités plébiscitaires de Paris et du département de la Seine. Des drapeaux de comités cravatés de crêpe avaient été placés auprès du catafalque. La messe a été célébrée par le P. Evernade, ancien supérieur des chapelains de l'impératrice.

— Aujourd'hui a été célébré, à l'église Saint-Pierre de Chaillot, le mariage du docteur Pierre Nobécourt, ancien chef de clinique adjoint à la Faculté de médecine, chef du laboratoire de l'hospice des Enfants-Assistés, avec Mlle Madeleine Moreau, fille de M. Edmond Moreau, ancien directeur du contentieux de l'Exposition de 1900.

Les témoins du marié étaient le docteur Hutinel, membre de l'Académie de médecine, et Me Dufour, notaire, et ceux de la mariée, le docteur Hervieux, membre de l'Académie de médecine, son oncle, et M. Jean Dupuy, ministre de l'agriculture.

— La Société nationale d'encouragement à l'agriculture a procédé à l'élection de son bureau pour l'année 1902-1903 qui sera ainsi constitué :

Président : M. Ed. Caze; vice-présidents : MM. Casimir-Perier, Jean Dupuy, Gomot, Grandeau, Legludic, Le Play, Risler, Ronna, Tisserand; secrétaire général : M. de Lagorsse; secrétaires : MM. Bornot, J. Cazelles, A. Couteaux, Nocard, Rossignol, Marcel Vacher; trésorier : M. Alfred Bérenger; trésorier : M. Georges Dethan; bibliothécaire archiviste : M. Alphonse Ledru.

— La Fête des fleurs, qui aura lieu samedi 7 et dimanche 8 juin au bois de Boulogne, en faveur des victimes du devoir, s'annonce comme devant être des plus brillantes.

Le nombre de portes sera établi de manière à assurer à toutes les voitures qui se rendront à la fête une entrée rapide et une circulation facile.

Rappelons aussi que des médailles d'or, de Roty, et de splendides bannières d'un haut cachet artistique seront attribuées comme prix aux voitures les mieux décorées.

Les fleurs se trouveront en abondance sur tout le parcours de la fête à des prix très doux : des bouquets-cartouches seront, en outre, mis en vente à raison de 15 francs le cent pour la bataille des fleurs.

Pour conserver à la Fête des fleurs son cachet spécial de grande fête élégante du printemps, il ne sera vendu dans l'enceinte que des fleurs naturelles; la vente et l'emploi des confetti et serpentins sont absolument interdits.

— L'exposition des résultats des fouilles faites cette année à Antinoé (Egypte) par M. Al. Gayet s'ouvrira au musée Guimet le vendredi 6 juin.

— La distribution des prix aux élèves de l'Association polymathique, œuvre gratuite d'enseignement technique professionnel, aura lieu ce soir, à 8 h. 1/2, à la Société nationale d'horticulture, 84, rue de Grenelle, sous la présidence de M. Jean Dupuy, ministre de l'agriculture, président d'honneur de l'association.

— L'Union mutualiste des femmes de France, réunie en assemblée générale, au siège de l'association, 1, boulevard Latour-Maubourg, à Paris, a approuvé les différents actes du conseil d'administration et tout particulièrement les subventions données à plusieurs mutualités et l'organisation régionale qui lui était proposée.

Le but de l'œuvre, en effet, est d'être non seulement un grand exemple du rôle social que la femme entend jouer aujourd'hui en France, mais encore une aide désintéressée pour les sociétés de secours mutuels qui manquent de ressources.

— Une exposition française organisée par la Société des peintres de montagne a lieu à Londres, du 3 au 28 juin, dans les galeries de l'Alpine Club, 23, Savile Row.

— *La vente Valtesse de la Bigne.* — Gros succès, hier, 98, boulevard Malesherbes, dans l'hôtel Valtesse, pour les tableaux, aquarelles et dessins de M. Edouard Detaille. Les prix de l'artiste y ont dépassé de beaucoup la moyenne ordinaire des prix de vente publique. M. Guyotin a payé 31,100, pour M. Wasnier, de Reims, la *Charge*. On a donné 14,000 du *Maréchal Canrobert à Rezonville*, 20,000 de *Bonaparte en Egypte*, 9,000 de *C'est lui*, 7,250 du *Piper des highlanders*, 4,050 de *En faction*, 3,000 du *Trompette de hussards au camp de Boulogne*, 3,000 de la *Distribution des drapeaux*.

Parmi les aquarelles et dessins du maître, les *Tambours et clairons du 1er zouaves* ont réalisé 3,600, le *Cheval-léger polonais* 2,450, le *Défilé devant l'empereur* 12,500, la *Revue de l'année 1874* 14,100, l'*Inspection de la chambrée* 4,500, *Bonaparte à Fréjus* 3,800, la *Brigade Vincendon en Tunisie* 12,500, les *Grenadiers prenant la garde à Saint-Cloud* 11,500, l'*Etendard du 1er chasseurs d'Afrique* 13,000, le *Défilé du 7e hussards* 10,000, la *Batterie d'artillerie de la garde à Rezonville* 5,700, etc.

Quelques prix à signaler également parmi les œuvres des autres artistes : 5,000 la *Première Communion à la Trinité*, par Gervex; 4,500 un *Paysage des bords de la Loire* par Courbet; 3,050 un petit tableautin de Troyon, la *Fenaison*; 4,100 un portrait de jeune femme de Jacquet.

Chiffre total de cette première vacation : 257,177 fr.

— Les fêtes franco-russes et espagnoles sont reproduites tous les jours à 2, 3, 4 et 5 heures, au cinématographe des Grands Magasins Dufayel, sur plus de 16,000 mètres de bandes dont le développement dure plus d'une demi-heure. Jamais un cinématographe n'avait encore permis au public d'admirer, au lendemain même du jour où elles ont eu lieu, des fêtes aussi grandioses et des tableaux aussi nombreux.

Mieux, Meilleur marché. — Les meubles de jardin sont tarifés par les Etablissements Allez frères, 1, rue Saint-Martin, 10 à 20 pour cent plus bas que partout ailleurs. Pour s'en convaincre, consulter le catalogue spécial illustré, qui est envoyé franco sur demande.

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 2 JUIN

M. Escudier préside.

Les conseillers députés. — Six conseillers municipaux viennent d'être élus députés. M. Gelez, estimant qu'ils ne peuvent remplir à la fois les deux mandats, propose à ses collègues l'adoption du vœu suivant :

Le Conseil, considérant les opinions nettement anticumulardes de l'immense majorité des électeurs parisiens, émet le vœu :

Que le Parlement, dans une loi votée d'urgence, édicte l'incompatibilité entre les fonctions de député et le mandat de conseiller municipal de Paris.

En outre, M. Gelez demande au Conseil de renouveler un vœu de 1901 par lequel il réclamait que l'immunité parlementaire fût étendue aux débats de l'assemblée municipale de Paris.

Le scrutin sur la première partie du vœu de M. Gelez ne réunit que 27 votants, tous de gauche; les nationalistes se sont abstenus, ainsi d'ailleurs que les nouveaux députés. L'incompatibilité est donc réclamée par 27 voix contre 0. Pour l'immunité, tout le monde à peu près la désire au Conseil, et elle est réclamée à mains levées, sans discussion.

Affaires diverses. — Le Conseil invite le préfet de la Seine à suspendre momentanément les travaux d'installation de la statue de Jules Simon, place de la Madeleine. On sait que des habitants du quartier demandent qu'on choisisse un autre emplacement.

Il adopte — sous réserve de la reconnaissance de leur légalité — les propositions de M. Chassaigne-Goyon tendant à frapper du droit des pauvres les billets de faveur et de publicité.

Il renvoie à la commission une proposition de M. Pannelier réclamant la pose d'une plaque commémorative de la chute du « Pax » en demandant que les noms de Severo et de Saché, victimes de la catastrophe, soient donnés à deux rues de Paris.

Sur la proposition de M. Labusquière, le Conseil envoie « un salut fraternel » aux Italiens, qui célébrent en ce moment l'anniversaire de la mort de Garibaldi.

La guerre sud-africaine. — Enfin, on adopte, sans discussion un vœu de M. Galli, ainsi conçu :

Le Conseil, regrettant que le gouvernement de la République n'ait pas tenu compte du vœu émis par le Conseil municipal de Paris, tendant à ce qu'une proposition d'arbitrage fût faite au nom de la France au gouvernement anglais pour mettre fin à une guerre qui vient de se terminer par l'égorgement d'un peuple héroïque.

Exprime aux présidents Krüger et Steijn et aux Républiques sud-africaines le témoignage de son admiration pour ceux qui ont défendu quand même le droit contre la force.

Séance vendredi.

TRIBUNAUX

La loi sur les candidatures multiples et M. Bonnamour. — Nous avons annoncé les poursuites dirigées contre M. Bonnamour, qui fut candidat de la Patrie française à Saint-Claude (Jura), pour infraction à la loi sur les candidatures multiples.

Le parquet lui reprochait d'avoir fait acte de candidat avant sa déclaration à la préfecture.

M. Charrier, imprimeur, était de son côté poursuivi comme complice pour avoir imprimé des affiches par lesquelles étaient annoncées les conférences de M. Bonnamour.

M. Bonnamour et M. Charrier, que défendait Me Fayollat, du barreau de Saint-Claude, ont été, par application des dispositions de la loi du 17 juillet 1889, condamnés chacun à dix mille francs d'amende.

THÉATRES

Les *Scrupules*, de M. Octave Mirbeau, que le Grand-Guignol a représentés, hier soir, sont un piquant paradoxe. Au petit jour, un gentleman, en habit avantage d'un gardénia, revêtu d'une fourrure de prix, s'introduit par la fenêtre chez un riche collectionneur. Il est suivi d'un valet de chambre de haut style, portant une élégante valise. Le maître et le valet, à l'aide de « rossignols » nickelés, se livrent, avec une correction louable, à leur cambriolage qui a plutôt l'air d'une expertise.

Surpris par le collectionneur, le gentleman, qui est un Prince sans rire Monseigneur, fait une déclaration de foi originale. Il vole ainsi ouvertement — parce que dans toutes les professions les plus en vue on en est réduit au vol hypocrite, sans risques et sans grandeur. Il a essayé de tout, mais c'est encore l'art du cambrioleur qui est le plus estimable. Le collectionneur séduit, sinon convaincu, renonce à porter plainte, quand le commissaire, mandé à cette heure matinale, se présente chez lui.

Acte lestement enlevé, qui a été fort applaudi.

Pendant ce temps, le théâtre Déjazet a remis sur son affiche un amusant vaudeville d'Hippolyte Raymond, le *Coucou*, qui fut autrefois créé au théâtre — ou plutôt dans la cave de l'Athénée, rue Scribe. Le couple Montrouge y excella. Le vaudeville de Raymond a quelques rides..., et aussi peut-être ceux qui le virent lors de sa première apparition.

— Ce soir :

Au théâtre Sarah-Bernhardt, à huit heures et demie, représentation de M. Ermete Novelli au bénéfice des sinistrés de la Martinique, avec le concours de Mlles Delna et Gromier, de MM. Darmont, Garbagni, Lacoste et Jules Moy.

Au Gymnase, dernière représentation de *Lucette*.

Au Château-d'Eau, *Tristan et Yseult*, pour la troisième représentation de la série des mardis (série A), avec le concours de Mme Adiny et de M. Dalmorès.

La troisième représentation de la série des jeudis (série B) aura lieu demain mercredi, au lieu du jeudi 5 juin. On donnera *Tristan et Yseult* avec le concours de M. van Dyck et de Mme Litvinne. Les coupons délivrés pour le troisième jeudi de la série B sont reportés au mercredi 4 juin et ne sont valables que pour cette date.

— L'Opéra a fixé de la façon suivante ses spectacles de la quinzaine du Grand-Prix :

Mercredi 4, *Roméo et Juliette*; vendredi 6, *Salammbô*; samedi 7, *Faust*; lundi 9, les *Barbares*, *Coppélia*; mercredi 11, *Salammbô*; vendredi 13, la *Walkyrie*; lundi 16, 1re représentation d'*Orsola*.

— Le théâtre Antoine, avant sa fermeture annuelle, donne depuis hier quelques représentations de la *Parisienne*, le chef-d'œuvre de Henry Becque, avec *Boule de suif*.

— Très beau succès aux Capucines pour le nouveau spectacle de l'*Ecole des vierges*, fantaisie rimée de MM. Michel Carré et Georges Berr, *Petite Aventure*, un joli acte de René Maizeroy. Sans parler de *Chonchette*, du *Coup de Salomon* et de *Quart de soupir*, avec Mlle Suzanne Carlix.

SPECTACLES DU MARDI 3 JUIN

Opéra. Relâche. — Mercredi, 8 h., Roméo et Juliette.
Français. 8 h. 1/2. — L'Enigme. — Le Marquis de Priola.
Opéra-Com. 8 h. 3/4. — La Troupe Jolicœur.
Odéon. 8 h. 1/2. — En musique. — Second Ménage.
Gymnase. 8 h. 1/2. — Une arriviste. — Lucette.
Variétés. 8 h. 1/2. — Le suis-je? — Deux Ecoles.
Th. Sarah-Bernhardt. 8 1/2. — Ermete Novelli. — La Ditta-Nicarete.
Porte-St-Martin. 8 h. 1/2. — Le Courrier de Lyon.
Th. Antoine. 8 h. 3/4. — Boule de suif. — La Parisienne.
Renaissance. 8 h. 1/2. — Simonne. — La Marchande de pommes. — Le Cœur a des raisons. — Daisy.
Châtelet. 8 h. 1/2. — Les Cinq Sous de Lavarède.
Gaité. 8 h. 1/2. — Ordre de l'empereur!
Pal.-Royal. 8 h. 1/2. — Le Cartel. — La Cagnotte.
Ambigu. 8 h. 1/2. — Sans mère.
Nouveautés. 8 h. 1/2. — Nouveau régime. — Loute.
Bouffes. 8 h. 1/4. A louer présentement. Claudine à Paris.
Athénée. 8 h. 1/2. — Le 222e Duval. — Mme Flirt.
Folies-Dram. 8 1/2. L'Hôtel Godet. Le Billet de logement.
Cluny. 8 1/2. Psychologie d'étudiant. Noces d'un réservist.
Déjazet. 8 h. 1/2. — Croque-Poule. — Le Coucou.
Marigny-Théâtre. 8 1/2. Mlles! mlles! Attractions diverses.
G.-Guignol. 9 h. — Maison hantée. La Fiole. Une perle.
Fol.-Bergère. 8 h. 1/2. — Une revue aux Folies-Bergère.
Olympia. 8 1/2. Gran Via. Méaly. Bordo. 3 divertissements.
Capucines. 9 h. Débuts de Caroline Chonchette. Hrs de joie.
Mathurins. 9 h. Cassive, Manuel, Barnett, S.-Max, Burguet.
Boîte et Trét. de Tabarin. 58, r. Pigalle. Tél. 267-92. Fursy
Cas. de Paris. 8 1/2. — Les Pantins de Paris. — Kalythea
Nouv.-Cirque. 8 h. 1/2. — La Fête de Saint-Cucufa.
Grands Magasins Dufayel. De 2 à 6 h. Attractions variées.
Cigale. 9 1/2. Tél. 407-60. L'Enfer! tout le monde descend!
Scala. Tél. 101-16. Deval, Guyon fils, Sulbac, Messalinette.
Enghien-Casino (120 trains par jour). — Spectacles divers.
Photorama Lumière. 18, r. Clichy. De 2 1/2 à 6 et 8 1/2 à 11 h.
Mus. Grévin. Léon XIII. De Wet. Delarey, J-et lumineux.
Jardin d'acclimatation. — Ouvert tous les jours.
T. Eiffel. De 10 h. m. à la nuit. Asc. compl., sem. 3f., dim. 2f.

SPECTACLES DU MERCREDI 4 JUIN

Opéra. 8 h., Roméo et Juliette. — Jeudi, relâche.
Français. 8 h. 1/2. — La Petite Amie.
Opéra-Com. 8 h. 1/4. — Manon.
Th. Antoine. 8 h. 3/4. — Lendemain de première. — Tiers-Etat. — Boule de suif.
(Les autres spectacles comme mardi)

LIBRAIRIE

LES VIERGES DE SYRACUSE

Les Vierges de Syracuse, par Jean Bertheroy, ont en ce moment le plus noble et le plus légitime retentissement. Cette œuvre d'une inspiration si haute, d'une si belle allure littéraire, a déjà dépassé, depuis un mois à peine qu'elle a paru, le grand succès des autres romans antiques du même auteur. *